

ASSISES DES FOYERS DE L'ENFANCE : FAISONS-NOUS ENTENDRE !

A DIJON LE 30 NOVEMBRE ET 1ER DÉCEMBRE

Le GEPSO a pour ambition lors de ces assises de traiter « l'enfant, un être de liens. Mobiliser son environnement pour l'aider à mieux se construire. »

La loi du 7 février 2022, dans la lignée de la loi du 5 mars 2007, de la désinstitutionnalisation et la libéralisation du secteur social, a notamment pour ambition le renforcement du lien avec les familles et les « aidant-e-s » sur fond d'austérité budgétaire. Bien sûr, comme le dit très justement le GEPSO, « l'enfant est un être de liens, qui se construit notamment au travers du regard d'adultes, en s'appuyant sur des relations stables et fiables au sein de son environnement... ». Et nous ne jetons pas le bébé avec l'eau du bain.

Cependant, plutôt que de multiplier les débats sur les nouveaux « paradigmes » afin de trouver à tout prix des solutions pour sortir les enfants des institutions trop souvent maltraitantes ou en freiner l'accès :

- ✗ Ne devrait-on pas se poser d'abord la question des conditions d'accueil de ces enfants, de la qualification et de la bientraitance des personnels pour en faire des personnes disponibles et à l'écoute ?
- ✗ Ne devrait-on pas se poser la question de la braderie démesurée entre associations, secteur libéral, établissements publics, ceux-ci amenés désormais à évaluer la qualité de leurs « prestations ». Comme pour l'hôpital public ou la Psychiatrie publique, il ne sera pas difficile de piétiner les restes des institutions sous-dotées. Quand on veut tuer son chien, on dit qu'il a la rage !



A-t-on oublié que le placement peut également être « une alternative au milieu familial défaillant et peut aider à maintenir, (re)construire et faire émerger des ressources qui permettront à l'enfant accueilli de se développer ? » Ces sujets et questionnements doivent également être mis au débat lors de ces Assises nationales des établissements publics de la protection de l'enfance.

Nous devons donner du sens à nos métiers dans le respect de l'autre, collègues ou personnes. Depuis trop d'années déjà, cette perte de sens génère l'exode du personnel ainsi qu'enormément de souffrance au travail. Cette dernière étant amplifiée par les nouvelles politiques « managériales ».

SUD SANTÉ-SOCIAUX SERA PRÉSENT À L'OUVERTURE DES ASSISES POUR METTRE CE DÉBAT À L'ORDRE DU JOUR!

NOUS INVITONS TOUS LES ACTEURS ET ACTRICES DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE À NOUS REJOINDRE POUR TÉMOIGNER DE NOS INQUIÉTUDES !

